Image not found or type unknown

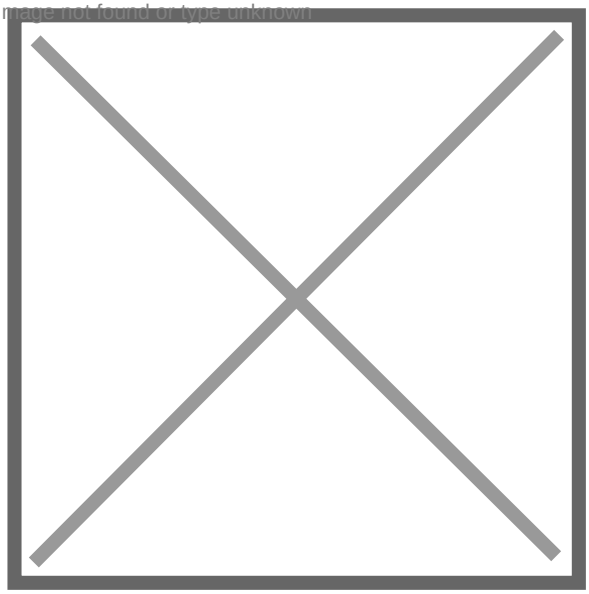

Venue d'huissier chez soi

Par **Doseb03**, le **31/03/2017** à **19:33**

Bonsoir

Je me tourne vers vous pour savoir si un huissier peut faire une saisie sur meubles et en même temps une saisie sur salaire ?
Et savoir si en donnant une partie de la somme le jour-même,l'huissier peut il arrêter la procédure ?

Merci par avance de votre réponse
Bonne soirée

Par **amajuris**, le **31/03/2017** à **20:31**

bonjour,
première question, la réponse est oui mais la procédure n'est pas la même suivant le type de saisie, il peut également faire une saisie attribution sur vos comptes bancaires.
seconde question, en principe ce n'est pas à l'huissier de décider mais au créancier, ensuite payez une partie n'est pas suffisant, il va falloir vous engager à payer le solde en plusieurs fois sachant que le montant des échéances doit être suffisamment important pour que la dette soit remboursée rapidement.
plus vous mettrez de temps à solder votre dette, plus vous paierez en plus des intérêts et des frais de recouvrement.
salutations

Par **Doseb03**, le **01/04/2017** à **13:14**

Les 2 saisies(sur salaire et sur biens)sont pour le même créancier !

Par **amajuris**, le **01/04/2017** à **13:48**

la réponse est la même, tant que votre dette n'est pas intégralement remboursée (+ intérêts et frais de recouvrement), le créancier et son huissier peut procéder à toutes saisies.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés